



**HAL**  
open science

# Variation stylistique, mobilité sociale et positionnements épilinguistiques en contexte migratoire : le cas de migrants camerounais à Paris

Suzie Telep

► **To cite this version:**

Suzie Telep. Variation stylistique, mobilité sociale et positionnements épilinguistiques en contexte migratoire : le cas de migrants camerounais à Paris. Michelle Auzanneau; Margaret Bento; Malory Leclère. Espaces, mobilités et éducation plurilingues. Eclairages d'Afrique ou d'ailleurs, Editions des archives contemporaines, pp. 145-158, 2016, 9782813002198, 2813002194. hal-01572276

**HAL Id: hal-01572276**

**<https://hal.science/hal-01572276>**

Submitted on 11 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Variation stylistique, mobilité sociale et positionnements épilinguistiques en contexte migratoire : le cas de migrants camerounais à Paris

Suzie TELEP

In Michelle Auzanneau; Margaret Bento; Malory Leclère (dir.), *Espaces, mobilités et éducation plurilingues. Eclairages d'Afrique ou d'ailleurs*, Editions des archives contemporaines, pp. 145-158, 2016.

## 1. Introduction : Migration et répertoire langagier

L'expérience de la mobilité migratoire est l'occasion de déstabilisations, de reconfigurations et de changements de réseaux d'appartenance, autant de processus qui ont des conséquences tant sur les pratiques que sur les idéologies linguistiques<sup>1</sup> des individus.

Je me suis donc intéressé au cas de jeunes adultes d'origine camerounaise, d'une vingtaine d'années, qui vivent depuis environ dix ans en France. Mon corpus est constitué d'entretiens individuels ou collectifs (par groupe de deux) réalisés dans le cadre d'une enquête ethnographique au sein d'une association panafricaine à Paris. Il s'agit donc d'« entretiens "de proximité", avec des protagonistes sélectionnés par réseau » (Gadet 2013 : 123). Ces entretiens ont été réalisés avec un ou deux enquêtés, au domicile de l'enquêtrice. Les premiers ont été effectués après quatre mois d'observation en tant que membre de l'association, au sein de laquelle tous les membres du bureau sont d'origine camerounaise.

J'analyserai les discours épilinguistiques<sup>2</sup> sur la variation stylistique telle qu'elle est perçue par les acteurs, qui témoignent d'un haut degré de conscience de ses enjeux sociaux.

Je définis la variation stylistique non comme un phénomène réactif à un contexte préexistant à l'interaction, ou à des facteurs tels que le degré de formalité de la situation et l'attention portée au discours (Labov 1966) ou encore l'audience (Bell 1984), mais comme une ressource que les locuteurs mobilisent activement pour (re)définir le contexte de l'interaction et

---

<sup>1</sup> Par « idéologie linguistique » (*language/linguistic ideology*), nous entendons « l'ensemble des croyances au sujet de la langue (des langues) que les locuteurs établissent » (Silverstein 1979 : 193 ; ma trad.). Parce qu'elles constituent « un lien, une médiation entre les structures sociales et les façons de parler » des individus (Woolard et Schiefflin 1994 : 55 ; ma trad.), les idéologies linguistiques nous permettent de nous interroger sur la façon dont ces derniers organisent leur vie sociale et s'inscrivent dans leurs relations aux autres par le biais du langage.

<sup>2</sup> La notion de « discours épilinguistique » désigne, selon C. Canut, « les discours des locuteurs sur les langues, le langage ou les pratiques langagières » (Canut 2000 : 71). Ces discours sont le lieu de positionnements complexes et ambivalents des sujets, qui feront l'objet de notre étude.

négoier leurs relations interpersonnelles (Kiesling et Schilling-Estes 1998, Auzanneau et Juillard 2012). Si donc tous les locuteurs, du fait de leurs activités associatives et à travers leurs discours, s'identifient à un ou plusieurs groupes d'appartenance catégorielle (« afrodescendants » et/ou « Camerounais »), les positionnements épilinguistiques individuels vont varier en fonction de leurs trajectoires sociales, mais aussi en fonction de multiples facteurs liés à l'interaction, et en particulier, des stratégies de présentation de soi qu'ils adoptent pour se positionner dans l'espace social et dans leurs relations interpersonnelles.

## **2. Positionnements discursifs au cours de « l'activité épilinguistique » : aller « au-delà de l'identité »**

Au cours de sa socialisation (y compris lors de sa socialisation langagière<sup>3</sup>), qui le confronte à des expériences diverses dans de multiples contextes, l'individu incorpore des « schèmes d'action (schèmes sensori-moteurs, schèmes de perception, d'évaluation, d'appréciation, etc.), d'habitudes, de manières (de voir, de sentir, de dire et de faire) » hétérogènes et ambivalents, qui constituent son répertoire social et langagier et qu'il va mobiliser de façon variable, plus ou moins consciemment, selon la situation dans laquelle il se trouve (Lahire 1998 : 117). Produit complexe de multiples socialisations, l'individu n'a donc pas une identité sociale stable et unique : il se construit à travers ses identifications plurielles, contextuelles et variables. Si l'on peut étudier cette variabilité au niveau des pratiques, l'étude des « discours épilinguistiques » nous permet de décrire la variabilité, l'ambivalence et « la multiplicité des positionnements des locuteurs vis-à-vis des langues ou des pratiques langagières » (Canut 2000 : 71). En effet, « [a]ux prises avec les images qu'il se construit de l'autre et de son discours, le sujet tente perpétuellement de se *positionner* lorsqu'il commente la *façon* de parler d'autrui ou de lui-même » (Canut 1998 : 79). Ces « positionnements épilinguistiques » sont variables, car, au cours d'une interaction donnée :

« [u]n même individu ne produit pas forcément un discours stable, unique, mais un discours qui peut varier selon le contexte, c'est-à-dire, pour reprendre une terminologie interactionniste et puisqu'un discours suppose un destinataire, selon le rôle qui s'impose à un moment donné, dans une interaction donnée. Cette variabilité permet une appréhension des différentes « strates » de la *socialisation langagière* de l'individu » (Van Den Avenne 2001 : 620).

---

<sup>3</sup> Nous définissons, avec Cécile Van Den Avenne (2001 : 620), la socialisation langagière comme « ce qui, dans les différentes étapes de la socialisation de l'individu, régit l'usage du langage et des langues » (Van Den Avenne 2001 : 620).

Ainsi, les discours épilinguistiques « s'inscrivent dans une dynamique, une *activité* épilinguistique, propre à chaque sujet dans son rapport à l'autre en discours » (Canut 2000 : 71). En tant que processus dynamique, l'activité épilinguistique est marquée par les fluctuations interdiscursives des locuteurs dans leurs discours, qui « renvoient aux fluctuations intersubjectives à travers la tension épilinguistique entre homogénéisation et hétérogénéisation, le va-et-vient permanent entre unité et diversité, homogène et hétérogène » qui régit les discours à travers différentes « métaphores de la frontière », en fonction « de la fluctuation des appartenances des individus à des groupes, rejouées dans chaque interaction, et des rapports de pouvoir entre sujets ou entre groupes » (Canut 2007 : 54). En effet, dans l'activité épilinguistique :

« [c]omme dans toute situation langagière, c'est le positionnement de soi par rapport à l'autre qui est en jeu et se manifeste par différentes distanciations dans les discours [...] et une appropriation variante des discours de la *doxa*. Cette grande variation s'inscrit dans ce que Bakhtine appelle le *dialogisme* ou plus globalement l'*interdiscursivité*, les discours antérieurs, le « déjà-dit » ou le « dit avant », « ailleurs », qu'ils soient politiques, idéologiques, sociaux, etc., parmi lesquels s'opèrent parfois des choix, et qui sont consciemment ou inconsciemment réactualisés dans nos propres discours ». (Canut 2001 : 444).

Pour décrire les différents positionnements discursifs, les processus de construction de « frontières » entre lectures et groupes sociaux, ainsi que les formes d'identification et de catégorisation de soi et d'autrui à l'œuvre dans les discours épilinguistiques, j'utiliserai la terminologie de Brubaker (2001) qui propose de remplacer le terme d'« identité » (trop vague, galvaudé et aux connotations trop réifiantes d'après lui) par trois groupes terminologiques, parmi lesquels nous retiendrons ceux d'« identification » et de « catégorisation ». Ces termes ont l'avantage d'impliquer un processus et une activité toujours contextuels et socialement situés. En effet:

« [L]a manière dont une personne s'identifie – et dont elle est identifiée par d'autres – est sujette à de nombreuses variations en fonction du contexte ; l'auto-identification et l'identification de l'autre sont fondamentalement des actes situationnels et contextuels » (Brubaker 2001 : 75).

Brubaker propose donc une distinction entre les modes d'identification relationnel et catégoriel : le mode d'identification relationnel concerne l'identification de soi – ou d'autrui – « en fonction de sa position dans un réseau relationnel (un réseau de parenté, par exemple, ou un réseau

d'amitié, des liens patron-client ou des relations professeur-élève )» (Brubaker 2001 : 75); le mode d'identification catégoriel concerne l'identification de soi ou d'autrui « en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel (comme la race, l'appartenance ethnique, la langue, la nationalité, la citoyenneté, le sexe, l'orientation sexuelle, etc.) » (Brubaker 2001 : 75). Ces deux modes d'identification entrent en jeu dans les processus de catégorisation de soi et d'autrui. Ainsi, je montrerai que la variabilité des positionnements des acteurs vis-à-vis des différents lectures dépend de modes d'identification à la fois relationnels (insertion dans des réseaux de relation variés, au travail, à l'école, etc.) et catégoriels (appartenance au groupe des « Afrodescendants » ou des « Camerounais »), qui varient au cours de l'interaction que constitue l'entretien.

### 3. Pratiquer le francanglais entre pairs camerounais ?

Le francanglais (ou camfranglais<sup>4</sup>) peut être défini comme « une sorte d'argot », « un style vernaculaire du français » parlé dans certaines situations de communication familières entre pairs (cours de récréation, campus, rue, soirées...), « avec des sujets de conversation préférentiels, par une classe d'âge précise (Fosso, 1999, propose la fourchette 15-25 ans mais il semble qu'elle se soit considérablement élargie) et socialisée en milieu urbain » (Féral 2004 : 2-3). Il se caractérise par la présence « d'unités lexicales (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes) qui sont pour la plupart des emprunts (à des langues camerounaises mais surtout à l'anglais et/ou au pidgin-english) et, dans une moindre mesure, de termes qui ont subi des processus formels (tels que troncation, métathèse...) ou des dérivations sémantiques, ou encore de termes qui, en France, sont considérés comme familiers ou argotiques » (Féral 2007 : 259), l'ordre des mots et les morphèmes grammaticaux restant ceux du français. Le recours à ces unités lexicales « n'est pas systématique, comme il le serait s'il s'agissait de passer d'une langue à une autre, ou d'une variété de langue nettement définie à une autre », mais il résulte d'un choix discursif de la part du locuteur, en fonction de ses objectifs interactionnels (Féral 2009 : 135). L'usage de ce vernaculaire peut notamment permettre au locuteur d'indexer un rapport de familiarité et de connivence avec l'interlocuteur, que ce rapport préexiste à l'interaction ou qu'il soit instauré, négocié au cours de celle-ci. Les valeurs pragmatiques du francanglais qui sont généralement décrites par nos enquêtés, sont la familiarité avec l'interlocuteur, voire l'intimité, ou encore la connivence propice à la « blague » et à la détente.

Dans le contexte de la migration, si tous les locuteurs déclarent continuer à

---

<sup>4</sup> J'utilise la dénomination *francanglais* car c'est celle qui est de très loin la plus utilisée par mes enquêtés, avec celle d' « argot », pour désigner le même phénomène langagier que les chercheurs et journalistes appellent majoritairement *camfranglais* (cf. Féral 2007 et 2009).

pratiquer le francanglais en France, beaucoup décrivent leur pratique comme étant plus sporadique que celle qu'ils avaient au Cameroun, en raison de leur insertion dans de nouveaux réseaux relationnels en dehors de celui du groupe des pairs camerounais. Dès lors, les locuteurs se positionnent de façon ambivalente vis-à-vis de leur pratique déclarée du francanglais. L'hétérogénéité de ces positionnements épilinguistiques résulte de « fluctuations intersubjectives » inscrites dans une « tension épilinguistique », caractérisée par des « mouvements ambivalents entre *hétérogénéisation* et *homogénéisation* » des langues et des pratiques langagières (Canut 2000 : 72). Ces mouvements sont associés à des positionnements identitaires tout aussi ambivalents, qui oscillent entre identification et distinction du groupe des pairs, selon une « dialectique du même et de l'autre » (Brès 1989 : 1974).

Ainsi Matthieu, l'un de mes enquêtés, tout en déclarant parler le francanglais en France, quoique dans des proportions limitées par rapport à sa pratique au Cameroun, et tout en valorisant la pratique de cette langue, adopte à certains moments un point de vue normatif sur sa façon de parler français. Ce faisant, il dévalorise la pratique du francanglais au profit de celle du « français correct » entre pairs Camerounais. Au début de l'entretien, lorsque je l'interroge sur sa pratique du francanglais en France, le locuteur valorise cette pratique par rapport à celle du français courant, en mettant l'accent sur sa fonction de connivence et sa valeur mémorielle. L'usage du francanglais permettrait, en effet, de faire resurgir des souvenirs d'enfance liés au pays d'origine, et de créer un lien de familiarité privilégié entre Camerounais :

Matthieu : « quand je vais avec des gens + facilement en soirée par exemple + tout de suite [claquement de doigts] on passe à : allez l'argot direct + comme ça c'est plus familier ouais c'est plus : ça convient + ça nous rappelle notre enfance + voilà parce qu'effectivement quand on est ici voilà ce rapport-là on l'a pas très souvent + donc c'est qu'on en profite au maximum quoi »

L'emploi des adverbes *facilement*, *direct*, et le claquement de doigts du locuteur indiquent que le passage du français courant à « l'argot » (au francanglais) se fait spontanément, naturellement, dans les soirées entre pairs d'origine camerounaise. Le locuteur justifie cette spontanéité dans le passage au francanglais par un argument affectif : le francanglais permet de créer un lien de familiarité privilégié entre Camerounais basé sur le partage d'une « enfance » commune au Cameroun. L'utilisation du possessif et du pronom personnel de première personne du pluriel (« nous », « notre ») indique que le locuteur s'identifie ici au groupe des pairs et exprime un sentiment d'appartenance à ce groupe.

En revanche, plus loin au cours de l'entretien, le même locuteur explique qu'il choisit par moments de moins parler le francanglais en raison de l'habitude prise de parler un français « correct ». Dans son argumentation, il se positionne cette fois non plus à l'intérieur mais à l'extérieur du groupe des pairs camerounais :

« Matthieu : et c'est vrai que des fois c'est compliqué parce que quand je retrouve heu : + comment dire mes frères camerounais - - j'ai quand même un registre qui peut être plus soutenu que la normale + et : + j'ai du mal à redescendre + crois-moi j'ai du mal + donc du coup je glisse souvent des mots pour montrer que ouais il n'y a pas trop de différence + et les gens pensent que c'est de l'arrogance mais c'est parce que je ne sais pas faire autrement + j'ai vraiment du mal à revenir à + gars mbom [gars] c'est comment là on dit quoi ? [claquement de doigts] + moi toute façon c'est « bonjour tu sais » et après on discute

Suzie : t'as du mal à faire ça même avec des Camerounais ?

Matthieu : ouais + j'ai du mal à revenir + à revenir à l'argot + ouais parce que non seulement le monde du travail + tu as pas l'occasion de parler l'argot + ou avec les études j'ai pas le temps de parler l'argot

Suzie : mmh

Matthieu : donc on se retrouve + j'essaie mais + après y en a qui pensent que tu devrais être comme les Camerounais mais je suis désolé + si ça vient pas ça vient pas + mais ça veut pas dire que : + ça me dérange plus que ça + des fois y a des nouveaux mots de l'argot qui sortent + le temps de rattraper le retard »

Si l'identification plus forte au groupe des pairs camerounais est exprimée par le syntagme « mes frères camerounais », avec le possessif « mes » et le substantif « frères » qui fonctionnent comme des marqueurs de la modalité affective, le locuteur opère néanmoins un mouvement de distanciation vis-à-vis de ce même groupe : il s'en distingue en concédant qu'il lui arrive souvent d'employer « un registre plus soutenu que la normale », marquant une hiérarchie entre un « registre soutenu » et un registre « bas » qui serait le francanglais (« j'ai du mal à redescendre »). Ces représentations sont partagées par d'autres locuteurs, qui associent le francanglais au « langage de la rue », à la « langue des bandits », à un « parler populaire » socialement dévalorisé, réactualisant ainsi le discours de la doxa et l'idéologie du « français standard », langue mythique à l'aune de laquelle les autres langues ou façons de parler sont dévaluées et associées à des espaces (ici, la « rue ») et à des groupes sociaux marginalisés et minorés (en l'occurrence, les « bandits » et les « classes populaires »). A l'inverse, la pratique du francanglais n'est plus présentée ici comme spontanée, mais comme forcée et non naturelle (« j'ai du mal à revenir à l'argot », « si ça

vient pas ça vient pas »). L'usage stratégique de quelques mots de francanglais sert à instaurer un rapport de places symétrique de familiarité avec l'interlocuteur, en marquant la similitude (« il n'y a pas trop de différence »). En revanche, l'usage d'un français plus soutenu au lieu du francanglais serait perçu par certains comme une façon pour Matthieu de marquer une distance et de se distinguer de son groupe d'appartenance, en instaurant un rapport de places asymétrique au lieu du rapport de familiarité de pair à pair. Récusant l'argument identitaire et essentialiste avancé par certains de ses pairs de devoir « être comme les Camerounais », ce qui impliquerait de pratiquer systématiquement le francanglais entre Camerounais, le locuteur ne met plus ici en valeur une auto-identification unique de type catégorielle (c'est-à-dire une identification au groupe d'appartenance catégorielle, marqué par une origine camerounaise commune), mais une auto-identification plurielle de type relationnelle, liée à la socialisation dans différents réseaux de relation. En effet, « l'école » puis « le travail » apparaissent comme des espaces de socialisation où la pratique du francanglais est inexistante, du fait de l'insertion dans des réseaux autres que celui des pairs camerounais. Cette socialisation au sein de nouveaux réseaux relationnels explique l'acquisition de nouvelles habitudes langagières chez le locuteur, pour qui la pratique du francanglais n'est plus aussi naturelle qu'autrefois.

Dans les discours épilinguistiques des acteurs, la pratique du francanglais entre pairs camerounais en France est donc loin d'être évidente : elle fait l'objet de négociations interactionnelles constantes en fonction des relations interpersonnelles que le locuteur souhaite nouer avec l'autre, mais aussi en fonction de ses idéologies langagières et de l'image de soi qu'il veut projeter au moment de l'interaction. L'identification au groupe d'appartenance catégorielle n'induirait donc pas nécessairement l'usage du francanglais, langue vernaculaire du groupe, entre pairs d'origine camerounaise en France.

Cette fluctuation à l'œuvre dans les positionnements épilinguistiques des locuteurs vis-à-vis de la pratique du francanglais se retrouve dans les discours qui décrivent la pratique du *whitisage*, c'est-à-dire, le fait de « parler comme un Blanc », déclarée comme fréquente dans les interactions avec des Occidentaux.

#### **4. Se positionner par rapport à des personnes extérieures au groupe des pairs : la pratique du *whitisage***

La pratique du *whitisage* consiste, d'après les enquêtés, à gommer son

accent et à parler un français « correct »<sup>5</sup>. Elle constitue un enjeu essentiel dans les stratégies de présentation de soi et d'intégration au sein de la société d'accueil, et a été abordée par tous les sujets. Elle apparaît comme une stratégie de « convergence » vers les façons de parler de l'interlocuteur « Blanc », selon la théorie de l'« accommodation communicationnelle » : les actes communicatifs de convergence visent à réduire les différences interpersonnelles entre les interlocuteurs<sup>6</sup> (cf. Giles *et alii* : 1991). Le *whitising* comme stratégie de convergence concerne essentiellement, d'après les discours épilinguistiques des acteurs, la dimension phonologique (« l'accent »).

Les principaux motifs avancés par les enquêtés pour justifier la pratique du *whitising* correspondent aux deux motifs de l'« accommodation » (cf. Giles *et alii*, 1991), qui sont la recherche d'une efficacité optimale au niveau de la communication (*speakers* « *seeking communication efficiency* ») et la recherche d'« attractivité sociale » (*speakers* « *seeking social attractiveness* ») :

– « Whitiser » pour se faire comprendre : tous les locuteurs témoignent de la difficulté de compréhension de leur accent par leurs interlocuteurs lorsqu'ils sont arrivés en France, et de la nécessité de le modifier pour se faire comprendre et pour communiquer efficacement avec les autres. Tous ont conscience de leur différence langagière, et presque tous cherchent plus ou moins à modifier leur accent.

– « Whitiser » pour projeter une image de soi positive, valorisante : le *whitising* permet aussi de s'aligner sur l'autre et de se mettre au même niveau que l'interlocuteur, d'être son égal en obtenant son approbation sociale (*social approval* ; cf. Giles *et alii* 1991). L'enjeu n'est donc plus seulement de se faire comprendre, mais aussi de gommer sa marque d'altérité langagière en parlant un « français sans accent ». Le choix de gommer ou non son accent, en particulier, entre en jeu dans la stratégie de présentation de soi et dans les processus d'auto-identification des individus.

Plusieurs enquêtés déclarent « whitiser » avec moi, en particulier au moment même de l'entretien, comme Emmanuel, qui définit ainsi sa manière de « whitiser » :

« [Q]uand je te parle j'ai une intonation de voix plus occidentale + mais ce n'est pas non plus mon intonation de voix si je parle avec mon pote ou un

---

<sup>5</sup> Des analyses linguistiques de conversations sont en cours afin de dégager les principales caractéristiques de cette pratique.

<sup>6</sup> « “Convergence” has been defined as a strategy whereby individuals adapt to each other's communicative behaviors in terms of a wide range of linguistic-prosodic-nonverbal features including speech rate, pausal phenomena and utterance length, phonological variants, smiling, gaze, and so on » (Giles *et alii* 1991 : 8).

gars du Cameroun + j'ai une intonation plus + camerounaise on va dire »

En déclarant utiliser une « intonation de voix plus occidentale » avec moi, Emmanuel me catégorise et m'identifie comme « white/blanche », en raison de ma façon de parler sans l'accent camerounais, identique à celle des « Blancs »/ des « Français », du fait que je suis née et que j'ai grandi en France. Ma position de doctorante à l'université, associée à la norme du français académique, contribue sans doute également à ce positionnement. On voit donc que l'ethnonyme « Blanc/White » ne désigne pas seulement une catégorie raciale, qui renverrait donc uniquement à un phénotype : il désigne aussi une catégorie sociale, qui renvoie à un « ethno-sociotype » (Brès 1989), c'est-à-dire à une « identité » essentialisée, à la fois ethnique et sociale.

A l'inverse, un autre enquêté, Christian, adopte un positionnement ambivalent vis-à-vis du *whitising*, par un mouvement de « distanciation épilinguistique » (Canut 2000) :

« Christian : même quand tu parles avec un Français tu dois faire un effort pour qu'il te comprenne + ne lui demande pas de faire un effort parce que lui il est chez lui

Suzie : ouais

Christian : c'est pas à lui de s'adapter à toi c'est à toi de t'adapter à lui + c'est pour ça que y en a qui whitisent + là par exemple je discute avec toi bon t'es un peu Camerounaise donc tu me comprends + quand je discute avec un Camerounais c'est encore plus agressif que ça donc si tu m'entends parler avec un de mes amis + dans un contexte où on est vraiment en train de discuter + mais laisse tomber là je te dis tu ne comprends plus rien

Suzie : [rires]

Christian : nous on se comprend bien hein + on se comprend bien + et après si je parle avec un Blanc quand par exemple + si je vais chez le boulanger + bonjour comment allez-vous + c'est pas que je cherche à whitiser je cherche à ce qu'il me comprenne parce que je veux du pain + je vais pas arriver là + mon frère je veux le pain

Suzie : [rires]

Christian : bon il te dit + quoi + vous avez perdu du temps + tu vois + à l'école c'est différent parce que quand je suis avec mes potes + bon moi mon habitude c'est que je garde ma voix et tout + mais quand je suis seulement avec mon prof + parce que tout est c'est à mon avantage qu'il me comprenne en fait + s'il me comprend pas on peut pas échanger tu vois + donc je ne change pas ma voix enfin je me mets pas à whitiser + mais soit je baisse mon débit de parole + soit carrément je change ma façon de parler tu vois

Suzie : donc tu whitises + est-ce que tu considères que tu whitises quand tu

fais ça ou pas ?

Christian : non + non whitiser c'est vraiment profond hein c'est parler comme EUX + moi je parle pas comme heu je baisse ma voix ++ avec toi j'aurais pu whitiser + me dire que bon voilà je suis j'essaie de parler comme les Français mais tu vois non + ça c'est whitiser + tu vois + je vais baisser mon débit de parole je vais garder mon accent + parce que whitiser + ça tu le fais quand t'es pas habitué tu le fais deux trois minutes hein + après le naturel te rattrape + tu vas sortir ekié<sup>7</sup> ! + vite fait un truc heu bizarre »

Le locuteur se positionne d'abord en faveur de l'adaptation ou de la convergence (langagière, mais aussi culturelle, notamment au niveau des pratiques culinaires et commerciales) vers les pratiques de son interlocuteur. Il présente cette accommodation comme une stratégie nécessaire, un devoir : en témoigne l'usage de marqueurs de la modalité déontique, comme le verbe *devoir* (tu dois faire un effort...), ou du présentatif *c'est* à valeur thématique (« c'est à toi de t'adapter à lui...»). Le locuteur a conscience de la nécessité de varier les registres en fonction des situations. Il a aussi conscience de la différence entre les normes interactionnelles en vigueur ici et celles en vigueur au Cameroun dans des situations de communication similaires. Il décrit quatre niveaux de variation, qu'il met parfois en scène par des effets de mention ou d'auto-citation. Le premier niveau est le français qu'il emploie avec son professeur ou chez le boulanger (avec la mention d'une formule rituelle de salutation : « bonjour comment allez-vous ») pour une efficacité communicationnelle optimale (« je cherche à ce qu'il me comprenne », « tout est c'est à mon avantage qu'il me comprenne en fait »). Ce registre s'oppose au français qu'il emploierait au Cameroun dans une situation similaire, en citant une formule rituelle de demande qui serait ici inappropriée (« mon frère je veux le pain » : on note une différence au niveau de l'intonation). Ensuite, il décrit sa façon de parler lorsqu'il est avec ses amis (« à l'école c'est différent parce que quand je suis avec mes potes + bon moi mon habitude c'est que je garde ma voix »). Enfin, il oppose à ces différents registres sa façon de parler lorsqu'il est avec moi, qui diffère de sa façon de parler avec ses amis, plus « agressive » (« là par exemple je discute avec toi bon t'es un peu Camerounaise donc tu me comprends + quand je discute avec un Camerounais c'est encore plus agressif que ça donc si tu m'entends parler avec un de mes amis + dans un contexte où on est vraiment en train de discuter + mais laisse tomber là je te dis tu ne comprends plus rien »). Mais, tandis que d'autres enquêtés catégorisent cette adaptabilité stylistique comme une forme de *whitisation*, Christian refuse de catégoriser cette pratique de la sorte : il nie à trois reprises le fait qu'il whitise, tout en reconnaissant modifier sensiblement sa façon de parler en fonction de son interlocuteur, en modulant en particulier son « débit », plus rapide lorsqu'il

---

<sup>7</sup> Exclamation courante au Cameroun.

parle avec ses amis que lorsqu'il parle avec moi par exemple. Il adopte ensuite un positionnement contradictoire : tout en niant qu'il whitise, définissant le *whitising* comme le fait de « changer [sa] voix », il va admettre dans la concessive qui suit la proposition négative (« mais... ») qu'il peut changer de façon radicale sa façon de parler (l'adverbe *carrément* indique la radicalité de ce changement) : « donc je ne change pas ma voix enfin je me mets pas à whitiser + mais soit je baisse mon débit de parole + soit carrément je change ma façon de parler tu vois ». Cette contradiction apparente est levée plus loin par la définition plus précise du *whitising* qu'il propose pour justifier son refus de catégoriser ces pratiques comme des formes de *whitising* : « non + non whitiser c'est vraiment profond hein + c'est parler comme EUX + moi je parle pas comme eux je baisse ma voix ».

En refusant de whitiser, il exprime son refus d'être identifié au groupe des « Blancs » ou des « Français », et il s'identifie indirectement comme étranger ou tout du moins comme « autre », « non-blanc » ou « non-français », opposant un « Nous » implicite, celui du groupe d'appartenance catégorielle, à « Eux », c'est-à-dire aux Blancs/aux Français. De même, il se distingue d'emblée des personnes qui whitisent (« y en a qui whitisent ») tout en justifiant leur pratique par la nécessité de s'adapter au « Français ». A la fin de l'extrait, par une modalisation contrefactuelle (ou irréal) marquée par l'usage du conditionnel passé (« avec toi j'aurais pu whitiser + me dire que bon voilà je suis j'essaie de parler comme les Français mais tu vois non »), Christian présente le fait de whitiser avec moi comme une possibilité logique, du fait de ma façon de parler qui m'identifie à la catégorie des « Blancs » ; pourtant, il rejette dans le même mouvement cette possibilité, et se positionne contre cette pratique en affirmant sa volonté de « garder [son] accent » et sa façon « naturelle » de parler (« après le naturel te rattrape »). Le refus manifeste de whitiser chez ce locuteur, qui veut maintenir sa différence langagière, marquée par son accent, en toutes circonstances, peut être considéré comme une forme de « divergence <sup>8</sup> » (cf. Giles *et alii* : 1991) par rapport aux pratiques reconnues de l'interlocuteur « français »/ « blanc ». Ce phénomène de « divergence » communicationnelle a été tout particulièrement étudié dans des contextes de relations interethniques (cf. Giles *et alii* 1991 : 9).

Les locuteurs, conscients de leur altérité (du fait en particulier de leur « accent », différent de « l'accent » du français « central »), dont ils font l'expérience au quotidien dans leurs interactions avec des membres extérieurs au groupe des pairs, déclarent donc majoritairement whitiser en France, ou tout du moins faire l'effort de converger vers les pratiques de leur interlocuteur « Français » par nécessité. Cette pratique du *whitising*,

---

<sup>8</sup> La notion de « divergence » désigne la stratégie par laquelle « des locuteurs accentuent les différences discursives et non verbales entre eux-mêmes et autrui » (Giles *et alii* 1991 : 8 ; ma traduction).

alors qu'elle leur demandait des efforts au moment de leur arrivée ici, est devenue, au fil du temps, comme incorporée sous forme d'habitus linguistique après plusieurs années de séjour en France. Ainsi, certains peuvent être identifiés comme « autres », « étrangers » dans leur propre pays d'origine, lorsqu'ils y retournent pour les vacances, faisant l'expérience paradoxale de l'altérité à rebours.

## 5. Le retour au pays d'origine ou l'expérience de l'altérité à rebours

Certains locuteurs, habitués à whitiser en France, ne modifient pas nécessairement leur façon de parler lorsqu'ils rentrent au Cameroun dans leur famille. Leurs pratiques langagières sont alors identifiées comme différentes de la norme, et ils doivent de nouveau faire l'effort de modifier, le temps de leur séjour, leur façon de parler, pour l'adapter à la façon de parler locale et pour se réadapter à leur nouvel environnement. Emmanuel, par exemple, raconte comment sa cousine lui demande de « parler normalement » :

« Emmanuel : j'avais par exemple ma petite cousine qui me dit ouais parle-moi normalement + elle voulait se sentir + elle voulait que je lui parle comme à mes amis ou à d'autres + parce que j'avais machinalement l'attitude de parler normalement

S : ça veut dire quoi parler normalement

E : parler français + ou pas parler francanglais ou : + par exemple quand je te parle j'ai une intonation de voix plus occidentale + mais ce n'est pas mon intonation de voix si je parle avec mon pote ou un gars du Cameroun + j'ai une intonation plus + plus camerounaise quoi on va dire »

Deux définitions de la « normalité » dans les pratiques langagières s'opposent ici : la façon de parler d'Emmanuel est catégorisée par sa cousine comme « anormale », différente, non seulement par rapport à la façon courante de parler dans son pays - c'est-à-dire parler français sans « l'intonation de voix plus occidentale », parler francanglais ou parler « patois<sup>9</sup> » - mais aussi par rapport à sa façon de parler avant son départ pour la France ; à l'inverse, Emmanuel catégorise sa pratique du français ou le fait de ne « pas parler francanglais » comme sa façon « normale » de parler, son nouvel habitus linguistique (l'adverbe *machinalement* indique une pratique spontanée, non réfléchie, comme automatique). Cette différence dans ses façons de parler introduit une certaine distance avec son interlocutrice (la cousine) qui se sent comme exclue du cercle de ses proches, alors qu'elle est pourtant un membre de sa famille. La constitution d'un nouvel habitus linguistique chez le locuteur, du fait de l'expérience

<sup>9</sup> Le mot *patois* est souvent utilisé par mes enquêtés en alternance avec le mot *dialecte* pour désigner les langues vernaculaires de leurs parents, qu'ils ne nomment que très rarement par leur nom propre.

migratoire, rend le passage à une autre pratique endogène du français moins naturel. On voit ici comment la « norme » dans les pratiques est toujours située, relative à un contexte interactionnel spécifique.

Un autre locuteur, Daniel, fait part d'une autre expérience de l'altérité dans son pays d'origine : il évoque le cas de Camerounais qui whitisent avec lui lorsqu'il rentre au Cameroun, c'est-à-dire qu' « ils essaient de prendre l'accent français ».

« Daniel : après aussi moi ce qui me dérange des fois + [à Corinne<sup>10</sup>] peut-être que toi tu as aussi vu ça + c'est quand tu rentres au Cameroun + y en a parce que ils savent que tu viens d'Europe

Corinne : ouais ils changent leur façon de parler

Daniel : ils + ils essaient de prendre l'accent français + tu dis mais mais + toi tu :

Corinne : on se calme

Daniel : toi tu es : tu as quel problème en fait

Suzie : oui ils veulent s'adapter je sais pas

Daniel : non mais tu t'adaptes à quoi

Suzie : [rires] je sais pas

Daniel : non mais c'est ça le problème + non mais

Suzie : ça te gêne quoi

Daniel : non mais

Corinne : moi ça me dérange pas

Daniel : le problème c'est que tu t'adaptes à quoi + tu es chez toi tu t'adaptes à quoi à qui + tu t'adaptes à quoi + hein tu t'adaptes à quoi + moi gars<sup>11</sup> j'ai vécu ici hein tu veux t'adapter à moi ? + tu as des problèmes toi tu es fou ou quoi ? [intonation montante] »

La répétition insistante, à valeur expressive, de la question « tu t'adaptes à quoi ? » et de ses variantes (« tu veux t'adapter à quoi à qui ? » ; « tu veux t'adapter à moi ? »), et les autres questions rhétoriques introduisent une parole dialogique mettant en scène la discussion conflictuelle avec l'autre, qui est convoqué en discours (« tu as quel problème en fait ? »). Elles expriment aussi le jugement dépréciatif que Daniel porte sur ces pratiques, dont il souligne avec agacement l'absurdité et qu'il interprète comme le symptôme d'un « problème » d'ordre psychologique chez son interlocuteur qui whitise (« tu as des problèmes tu es fou ou quoi ? »). On voit ici, encore une fois, que la catégorie « white/blanc », et la pratique du whitissage qui lui est associée, ne concernent pas le phénotype de l'interlocuteur (en l'occurrence de Daniel), mais bien son statut social. Ici, c'est sa connaissance de l'Europe, du fait de son séjour en France, et la

<sup>10</sup> Il s'agit de l'interlocutrice de Daniel au cours de cet entretien. Elle est aussi membre de l'association où j'ai réalisé mon enquête.

<sup>11</sup> Interpellation adressée à l'autre (synonyme : *mbom*), fréquente dans le français parlé au Cameroun.

position sociale prestigieuse que cela lui confère <sup>12</sup>, qui sont indexés et reconnus par son interlocuteur lorsqu'il choisit de lui parler en whitisant. Parce qu'il a été en Europe, Daniel se voit identifié par son interlocuteur comme un « autre » à qui l'on assigne un statut social privilégié qui l'assimile au « Blanc », ce qui instaure une relation asymétrique entre eux (et qui met Daniel, visiblement, mal à l'aise). Ce dernier y voit d'ailleurs, plus loin dans l'entretien, l'expression d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des Occidentaux, qui selon lui n'a pas de raison d'être.

## 6. Conclusion

Les récits des enquêtés sur leurs pratiques langagières déclarées nous ont donc permis de comprendre comment les acteurs pouvaient utiliser leur répertoire verbal comme une ressource expressive dans la présentation de soi en interaction et dans la négociation de leurs relations interpersonnelles. Ces discours témoignent d'une conscience chez les locuteurs non seulement de leur adaptabilité stylistique, mais aussi de leur altérité et de la pression normative qui les pousse à adopter un français le plus proche possible du français hexagonal par la pratique du *whitising*. La fluctuation des positionnements discursifs est à mettre en relation avec la grande variabilité des modes d'identification, catégorielles ou relationnelles, complexes et toujours situées, des individus. Ainsi, le refus de whitiser ou de modifier son accent, ou encore le fait de ne pas nommer *whitising* sa propre pratique, alors qu'elle consiste en une forme poussée d'adaptation langagière, constituent autant d'attitudes qui révèlent la complexité et l'ambivalence des positionnements des acteurs vis-à-vis de leurs pratiques langagières et de leur rapport à l'autre.

## Bibliographie

AUZANNEAU, M. & JUILLARD, C. (2012), « Aperçu théorique et méthodologique sur la variation langagière de jeunes en banlieue parisienne », *Langages de jeunes, plurilinguisme et urbanisation*, L'Harmattan, pp. 27-41.

BELL, A., 1984, "Language style as audience design", in *Language in society*, 13, pp. 145-204.

BRES, J. (1989), « Sociotypes, contre-sociotypes : un récit nommé désir », in *Littérature*, vol. 76, n° 76, pp. 74-88.

---

<sup>12</sup> L'anthropologue Zambo Belinga, parlant d'une « obsession de l'Europe » chez ses enquêtés, explique qu'au Cameroun, visiter un pays européen, et tout particulièrement aller à Paris, est un signe de grande réussite sociale (cf. Zambo Belinga 2003 : 31) : « dans l'imaginaire collectif, un voyage à Paris est analysé comme un exploit » (Zambo Belinga 2003 : 23).

- CANUT C. (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », in *Cahiers de praxématique*, 31, « Linguistique et représentation(s) », pp. 69-90.
- CANUT, C. (2000), « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », in *Langage et société*, n° 93, p. 71-97.
- CANUT, C., (2001), « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », in *Cahiers d'études africaines*, 163-164/2001.
- CANUT, C. (2007), « L'épilinguistique en question », G. SIOUFFI & A. STEUCKARDT (éds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 49-72.
- FERAL, C. de (2004), « Français identitaires des jeunes : pratiques, représentations, enseignement (un exemple : le camfranglais) », disponible sur : [http://www.sdl.auf.org/article.php3?id\\_article=17](http://www.sdl.auf.org/article.php3?id_article=17)
- FERAL, C. de (2007), « Etudier le camfranglais : recueil de données et transcription », in *Le français en Afrique*, n°21, pp. 257-265.
- FERAL, C. de (2009), « Nommer et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun », *Le nom des langues en Afrique subsaharienne ; pratiques, dénominations, catégorisations / Naming Languages in Sub-Saharan Africa; Practices, Names, Categorisations*, FERAL, C. de (éd.), Peeters, Louvain-La-Neuve, pp. 119-152.
- GADET, F., 2013, « La variation et les corpus : une entrée méthodologique, avec l'exemple du style », Actes du colloque *JéTou 2013*, Toulouse, 16-17 mai, disponible sur : <http://jetou2013.free.fr/documents/JeTou2013-Actes-p121-128-Gadet.pdf>
- GILES, H., COUPLAND, J. & COUPLAND, N. (1991), « Accommodation theory : communication, context and consequence », chap. I, *Contexts of accommodation: developments in applied sociolinguistics*, COUPLAND, N. et alii (eds.), Cambridge University Press, New York, pp. 1-68.
- HANKS, W. & HOFBAUER, C. (eds.), Chicago, Chicago Linguistics Society, pp. 193-247.
- KIESLING, Scott F. & SCHILLING-ESTES, N. (1998), "Language Style as Identity Construction: A Footing and Framing Approach", in *NWAV 27*, University of Georgia, Athens, GA.
- LABOV W. (1966), *The Social Stratification of English in New-York City*, Washington DC, Center for Applied Linguistics.
- LAHIRE, B. (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- SILVERSTEIN, M. (1979), « Language structure and linguistic ideology », *The elements: a Parasession on Linguistic Units and Levels*, CLYNE, R., VAN DEN AVENNE, C. (2001), « De l'expérience plurilingue à l'expérience diglossique. Migrants maliens en France », in *Cahiers d'études africaines*, 163-164, pp. 619-636.
- VION, R. (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », in

*Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-203.

WOOLARD, K. & SCHIEFFLING, B. (1994), « Language ideology », in *Annual Review of Anthropology*, n° 23, pp. 55-82.

ZAMBO BELINGA, Joseph Marie. 2003. « Une société aux repères ambigus », *The African Anthropologist*, vol. 10, n°1, p. 23-36. ZAMBO